

(N^o 28.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 29 DÉCEMBRE 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur *Mayer*, adjudant sous-officier au 1^{er} régiment des Chasseurs à cheval.

(Voir le N^o 141, session de 1844 à 1845 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Jean Henri Charles Mayer est né à Osnabruck (Hanovre), le 15 octobre 1799 ; l'acte de naissance du pétitionnaire n'étant pas joint au dossier, cet acte a été réclamé par le Président de la Commission des Naturalisations par lettre adressée à M. le Ministre de la Guerre, en date du 31 mars 1845 ; une pièce authentique, pour en tenir lieu, a été délivrée par le desservant de la paroisse de son lieu de naissance.

Le pétitionnaire est au service de la Belgique depuis le 14 septembre 1831 ; le Lieutenant-Général-Inspecteur de la cavalerie déclare que ses longs services, son zèle, son activité le rendent recommandable et digne de la faveur qu'il sollicite.

Sa demande a été prise en considération à la Chambre des Représentants par 45 suffrages contre trois.

Le Comte D'ANDELOT, Rapporteur.